



ASSOCIATION GENEVOISE DE VOLLEYBALL (AGVB)
COMMISSION REGIONALE DE MINIVOLLEY (CRM)
CHAMPIONNATS GENEVOIS U13 et U11 2011-2012
2^e TOUR – Samedi 19 novembre 2011

Programme du tour qualificatif

- Catégorie : U13 filles et garçons : Nombre d'équipes inscrites : 13 (10 filles, 3 garçons)
Prochaines dates : samedis 19 novembre 2011 ; 21 janvier, 25 février, 10 et 24 mars 2012

Catégorie : U11 mixtes : Nombre d'équipes inscrites : 7
Prochaines dates : samedis 19 novembre 2011 ; 21 janvier, 25 février, 10 et 24 mars 2012

- Lieu : Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, 1203 Genève
- Parking : devant la salle ou route des Franchises devant l'école primaire
- Transports publics : bus 22, 51 et trolleybus 10 (arrêt Franchises), tramways 13 et 16 (arrêt Bouchet)

Pour information, la **buvette** d'Henry-Dunant sera ouverte durant toute la durée de la journée (boissons fraîches, sandwiches, etc.). Vous pouvez aussi passer des commandes spéciales au n° 077.456.76.69.

Principe U13 filles et garçons :

Les garçons n'ayant que 3 équipes inscrites, il a été choisi de les intégrer dans un championnat global avec les filles. Après la première journée du 5 novembre, les équipes seront appelées à donner leur avis sur la mixité et selon le résultat du sondage, ce principe sera ou non retenu pour la suite de la compétition.

Le premier jour de championnat, un tournoi par tirage au sort est organisé sous forme de poules, trois groupes dont un de 5 et 2 de 4 équipes, soit respectivement 3 ou 4 matches pour chaque équipe en 2 sets gagnants. En fonction des résultats des équipes, les prochains tours seront construits selon les résultats du premier jour.

Principe U11 mixtes :

Il y a sept équipes inscrites. Le tournoi se déroulera sous la forme d'un championnat opposant toutes les équipes entre elles. De nouvelles inscriptions d'équipes seront ensuite possible pour la journée suivante (à chaque tour), les équipes nouvelles étant considérées comme dernières du tour précédent. Les équipes seront ensuite réparties en deux groupes et disputeront trois tours avec promotion et relégation à la fin de chaque tour entre les deux groupes.

Cette manière de procéder permet aux clubs qui développent leurs activités durant l'année de ne pas être contraintes d'attendre l'année prochaine pour entrer dans les cycles de compétition.

Résultats de la première journée :

Groupe 1 :

PEPS : Troinex	2 : 0	50 : 11
Etoile-Genève F2 : Chênois 1	2 : 0	50 : 22

Etoile-Genève F2 : PEPS	0 : 2	24 : 50
Troinex : Etoile-Genève G	0 : 2	24 : 50
Chênois 1 : PEPS	0 : 2	22 : 50
Etoile-Genève G : Etoile-Genève F2	2 : 0	51 : 40
PEPS : Etoile-Genève G	1 : 2	51 : 52
Troinex : Chênois 1	0 : 2	30 : 50
Etoile-Genève F2 : Troinex	2 : 0	50 : 15
Etoile-Genève G : Chênois 1	2 : 0	50 : 38

Classement :

1.	Etoile-Genève G	4	8	8 : 1	
2.	PEPS	4	7	7 : 3	(meilleur 2 ^e)
3.	Etoile-Genève F2	4	4	4 : 4	
4.	Chênois 1	4	2	2 : 6	
5.	VGJS Troinex	4	0	0 : 8	

Groupe 2

SSO : Etoile-Genève F1	0 : 2	11 : 50
Vernier F : Avully	0 : 2	0 : 50 F
Avully : SSO	2 : 0	50 : 17
Etoile F1 : Vernier F	2 : 0	50 : 0 F
SSO : Vernier F	2 : 0	50 : 0 F
Etoile F1 : Avully	2 : 0	50 : 33

Classement :

1.	Etoile-Genève F1	3	6	6 : 0	
2.	VJGS Avully	3	4	4 : 2	
3.	VJGS SSO	3	2	2 : 6	88 : 100
4.	Vernier Volley F	3	0	0 : 6	0 : 150

Groupe 3

Genève Volley : Chênois 2	2 : 0	50 : 19
Meyrin : Vernier Volley G	2 : 0	50 : 33
Vernier Volley G : Genève Volley	0 : 2	32 : 50
Chênois 2 : Meyrin	0 : 2	25 : 50
Genève Volley : Meyrin	2 : 0	50 : 21
Chênois 2 : Vernier G	0 : 2	24 : 50

Classement :

1.	Genève Volley	3	6	6 : 0
2.	Meyrin	3	4	4 : 2
3.	Vernier Volley G	3	2	2 : 4
4.	Chênois 2	3	0	0 : 6

Composition des groupes pour le 2^e tour :

Groupe 4 : (les trois premiers de groupes et le meilleur 2^e)

- A : Etoile Genève G
- B : PEPS
- C : Etoile Genève F1
- D : Genève Volley

Groupe 5 : (les autres deuxièmes de groupes et les 2 meilleurs 3^e)

A : Vernier Volley G
 B : Meyrin
 C : Etoile Genève F2
 D : Avully

Groupe 6 :

A : VJGS Troinex
 B : VJGS SSO
 C : Chênois 2
 D : Chênois 1
 E : Vernier Volley F

Composition du groupe U11 :**Groupe unique :**

A : Etoile-Genève 1,
 B : Vernier Volley,
 C : VJGS SSO,
 D : Ferneysien,
 E : Genève Volley,
 F : VJGS Avully,
 G : Etoile-Genève 2.

Programme du 19 novembre 2011 :

Entre parenthèses : équipe arbitrant

U13 :

	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
8h30	A6 : C6 (A5)	B6 : D6 (B5)	A4 : B4 (E6)	C4 : D4 (C5)
9h20	B6 : A6 (A4)	C6 : E6 (B4)	A5 : B5 (D6)	C5 : D5 (C4)
10h10	D6 : A6 (B5)	E6 : B6 (C5)	D4 : A4 (C6)	B4 : C4 (D5)
11h	A6 : E6 (B4)	C6 : D6 (C4)	D5 : A5 (B6)	B5 : C5 (D4)
11h50	B6 : C6 (C5)	E6 : D6 (D5)	A4 : C4 (A6)	B4 : D4 (A5)
12h40	A5 : C5 (C4)		B5 : D5 (D4)	

U11 :

	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3
13h10	Etoile 1 : Vernier (GEV)	SSO : Ferney (Etoile 2)	
13h55	GEV : Avully (SSO)	Vernier : Etoile 2 (Ferney)	
14h40	Ferney : GEV (Etoile 2)	Avully : Etoile 1 (Vernier)	
15h25	GEV : Etoile 1 (org.)	Avully : Vernier (org.)	Etoile 2 : SSO (org.)

Fin des compétitions : 16h10 environ.

Autres informations générales :

1. **Equipements** : les équipes doivent disposer de tenues officielles numérotées conformément aux règles de la FIVB pour tous les joueurs et joueuses.
2. **Ballons** : les ballons sont fournis sur place par l'AGVB. Pour les U11, un ballon plus léger doit être utilisé (cf. point 13 ci-dessous).
3. **Arbitrage et feuilles de matches** : les feuilles de matches CRM seront utilisées, elles seront fournies sur place par l'AGVB. Chaque équipe prévoit un arbitre, un tourneur de point et un marqueur (licence non obligatoire) pour les rencontres où elle est mentionnée comme marqueur et qui figurent entre parenthèse dans le tableau ci-dessus.
4. **Arbitrage** : Comme de coutume, les enfants s'arbitrent entre eux. L'AGVB met à disposition dans la salle un arbitre licencié en tenue pour répondre aux questions et pour intervenir sur demande.
5. **Licences** : les licences seront à remettre à l'organisateur avant le début de la compétition à l'arrivée le matin, y compris celle des encadrants présents sur le terrain, et qui est obligatoire (RV art. 36). Un joueur ou une joueuse ne peut pas changer d'équipe pendant un tournoi. Pour mémoire, une promotion d'une équipe de rang inférieure vers une équipe de rang supérieur au sein du même club est admise pour les clubs présentant plus d'une formation, mais en aucune manière dans l'autre sens. Ces changements ne peuvent avoir lieu que d'une journée à l'autre, mais pas durant une journée, en raison du contrôle centralisé réalisé par l'organisation et pour ne pas fausser le bon déroulement des compétitions.
En U13, les équipes mixtes ne sont pas admises. Des exceptions peuvent être accordées par la CRM avec l'accord des autres équipes du groupe dans lequel le cas se produit.
En U11, les équipes sont mixtes (au moins un joueur de chaque genre sur le terrain).
Les encadrants doivent disposer d'une licence de Swiss Volley conformément au RV article 36.
Chaque équipe est tenue de disposer d'un encadrant licencié adulte conformément au RCR article 5.3.c (version 2011).
Les licences manquantes sont régies par analogie avec le RCR et le RV pour les compétitions régionales. Les licences JTM sont admises pour les joueuses et les joueurs.
6. **Echauffement** : il est recommandé aux équipes de venir suffisamment tôt pour pouvoir pratiquer un échauffement normal préalablement aux rencontres, même pour celles qui ne jouent pas lors du premier tour de compétition. La salle ouvrira une heure avant la première rencontre. Ensuite, il sera accordé 5 minutes d'échauffement formel avant chaque partie à bien plaisir aux entraîneurs.
7. **Compétition** : les rencontres se disputent en deux sets gagnants, le troisième set au tie-break à 15 points. Les sets se disputent selon les règles normales de la FIVB, soit à 25 points, deux points d'écart, et avec toutes les particularités usuelles (deux temps-morts, 6 changements, etc.).
8. **Annonces** : les classements et les résultats sont annoncés sur le site de l'AGVB (www.agvb.ch).
9. **Champion genevois** : l'équipe remportant la finale du 24 mars est sacrée championne genevoise. Ce rang la qualifie pour la participation au Championnat Suisse. En cas de désistement, les règles de remplacement de Swiss Volley font force de loi.
10. **Règles générales** : le règlement des compétitions de Swiss Volley (RV) et de l'Association genevoise de volleyball (RCM et RCR) s'appliquent pour tout litige ou toute réclamation. La procédure de recours figure dans les statuts de l'AGVB, articles 40 et suivants. Sur place durant les compétitions, la CRM nomme un Délégué Officiel qui a pouvoir de rendre les décisions nécessaires sur place pour assurer

le bon déroulement de la compétition.

11. **Classements** : chaque set gagné donne un point. En cas d'égalité dans les classements, le coefficient des sets, puis le coefficient des points, enfin le résultat direct entre les deux équipes prime.

12. **Règles spéciales U13** : les règles spécifiques aux juniors de Swiss Volley sont appliquées, conformément à l'article 241 RV dont voici le contenu :

¹ Les compétitions M13 se jouent avec quatre joueurs. Quatre changements de joueurs sont autorisés par set.

² Le terrain mesure 6,1 m par 13,4 m (grand terrain de badminton). La zone d'attaque mesure 2 m.

³ Après trois services consécutifs, l'équipe au service fait une rotation d'une position.

⁴ La pénétration en 1 est autorisée, mais pas les permutations. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange.

⁵ Le serveur est réputé joueur arrière.

⁶ Les équipes jouent sans libéro.

13. **Règles spéciales U11** : les règles spécifiques aux juniors de Swiss Volley sont appliquées, conformément à l'article 242 RV dont voici le contenu :

¹ Les compétitions M11 se jouent avec trois joueurs. Trois changements de joueurs sont autorisés par set.

² Le terrain mesure 6 m par 9 m.

³ Seul le service par le bas est autorisé.

⁴ La pénétration et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange.

⁵ Les équipes jouent sans libéro.

⁶ Un ballon de match plus léger est utilisé.

Pour toute question ou problème, la CRM est atteignable comme suit :

- Par téléphone : 022.340.07.07 - heures de bureau
- Par courrier électronique : crm@gevb.ch

Pour l'Association Genevoise de Volleyball :
La commission régionale de minivolley (CRM)

Genève, le 14 novembre 2011